

La démocratie participative ou l'impossible refus du scientisme

Magali Nonjon¹

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse &
Centre d'études et de recherches administratives, poli-
tiques et sociales (CÉRAPS, UMR 8026)

En reconnaissant une place centrale aux citoyens ordinaires dans la gestion de la vie publique, la démocratie participative s'est à première vue, tant dans sa rhétorique que dans ses pratiques, développée en opposition avec le scientisme. En terrain participatif, le savoir scientifique devient en effet non seulement suspect, mais également contestable. C'est en tout cas ce que suggère l'importance accordée à la figure du profane, aux registres de l'expérience et de l'émotion, ou encore le recours fréquent à la notion de « compétences citoyennes » ou « d'expertise d'usage » dans les instances participatives. Néanmoins, il serait risqué de considérer que cette mise à distance signifie le rejet pur et simple du discours scientifique. Au contraire, l'examen attentif des démarches participatives, notamment dans le domaine de l'aménagement urbain, révèle que le discours scientifique demeure encore aujourd'hui un puissant outil de légitimation de la démocratie participative.

MOTS-CLÉS : DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ; EXPERTISE D'USAGE ; SAVOIR PARTICIPATIF ; DISCOURS SCIENTIFIQUE ; "PROFESSIONNELS DE LA PARTICIPATION"

In recognizing a central place for ordinary citizens in the management of public life, participative democracy was at first sight developed both in its rhetoric than its practices in opposition to scientism. Scientific knowledge becomes actually not only suspect but also questionable. It is suggested by the emphasis on the figure of the secular, the registers of experience, emotion, as well as the frequent use of the concepts of "civic skills" or "expertise of use" in the participative experiments. Nevertheless, it would be risky to assume that this distancing of scientific discourse means outright rejection of scientific discourse. Instead, careful examination of participative procedures, particularly in the field of urban planning, reveals that scientific discourse remains still a powerful legitimation of participative democracy.

KEY WORDS : PARTICIPATIVE DEMOCRACY ; EXPERTISE TO USE ; PARTICIPATIVE KNOWLEDGE ; SCIENTIFIC DISCOURSE ; "PROFESSIONALS OF PARTICIPATION"

¹ mnonjon@yahoo.fr

Le scientisme peut se définir comme une conception où seul le discours scientifique est légitime. On entendra ici par discours scientifique l'expression d'un savoir théorique – et non pas seulement d'un savoir-faire –, ces connaissances générales, conceptualisées, étant validées empiriquement. Le discours scientifique se distingue de l'opinion par son caractère objectif et universel, indépendant de la subjectivité de celui qui l'énonce. À ce titre, le scientisme établit une rupture radicale entre la figure du profane, dont l'opinion ne doit pas être prise en compte dans la gestion publique, et celle du savant, porteur d'une connaissance scientifique, ou encore de l'expert, détenteur d'un ensemble de savoir(s) spécifique(s) mobilisable(s) en situation (Trépos, 1996) et par conséquent seuls capables d'« organiser scientifiquement la société », selon l'expression de Renan (1890).

Si l'on tient compte de ces éléments, la rhétorique de la démocratie participative, aujourd'hui largement mobilisée dans les discours politiques comme dans les dispositifs d'action publique, semble s'être avant tout développée en opposition avec cette conception scientiste. La mise en débat des choix publics et la multiplication des démarches participatives ouvrent en effet la voie à une remise en cause des savoirs scientifiques et techniques constitués (Rui, 2004). La participation invite à reconnaître la capacité des citoyens ordinaires à délibérer, leur parole étant considérée comme tout autant légitime que celle des experts et leurs savoirs scientifiques. Le savoir scientifique devient non seulement suspect, mais également contestable.

Ainsi à première vue, le recours de plus en plus fréquent à la rhétorique participative interroge le rejet dans notre démocratie de l'utopie que peut représenter le scientisme – en ce qu'il dessine le projet d'une société idéale, où la gestion scientifique des problèmes politiques et sociaux serait optimale –, contrairement à l'idéal participatif. Néanmoins, si la rhétorique participative insiste sur le rôle actif des citoyens dans la gestion de la vie publique, elle met aussi paradoxalement en évidence la force des présumés scientistes, le discours scientifique demeurant un puissant outil de légitimation de la démocratie participative. En effet, l'étude plus approfondie des discours, mais surtout des pratiques participatives, amène à relativiser l'existence d'une opposition frontale entre scientisme et démocratie participative pour se concentrer sur la porosité des frontières. L'expression « expertise d'usage », souvent utilisée par les acteurs de la participation pour légitimer la prise en compte de la parole des habitants dans les instances de concertation autour des projets d'aménagement urbain, montre toutes les ambiguïtés du discours participatif. Tout se passe en effet comme si les promoteurs des instances participatives ne semblaient parvenir réellement à valoriser la parole des habitants qu'à travers un processus de scientificisation de cette dernière. L'existence même d'un milieu de « professionnels de la participation », revendiquant la maîtrise d'un savoir et d'un savoir-faire (Nonjon, 2006), tend également à montrer que la légitimité

de ces acteurs aujourd'hui centraux dans la fabrique des politiques participatives dépend largement de leur capacité à mobiliser un discours à prétention scientifique. C'est cette tension entre mise à distance et utilisation du discours scientifique comme moyen de légitimation de la participation qui sera ici étudiée.

Démocratie participative et scientisme : des termes antinomiques ?

Dispositifs participatifs et désacralisation du discours scientifique

Parmi les différents thèmes qui accompagnent aujourd'hui l'avènement d'un « nouvel esprit » participatif « de la démocratie » (Blondiaux, 2008-a), figure en bonne place l'idée d'une remise en cause du monopole des scientifiques et des experts sur les questions de choix techniques comme politiques. La démocratie participative traduit en effet, dans ses approches théoriques comme dans les dispositifs qui sont censés l'incarner, une tendance à discuter les savoirs établis. En outre, elle reconnaît la possibilité pour les citoyens de participer aux débats et aux prises de décisions socio-techniques aux côtés des scientifiques et des experts.

À ce titre, elle participe à un processus d'hybridation et de recomposition des savoirs (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) et plus largement, de désacralisation du discours scientifique. En témoigne, notamment, l'usage récurrent dans les instances participatives de la figure du « profane »² entendu comme citoyen sans qualités, ou encore comme « individu singulier sans compétence particulière et qui ne serait défini que par ce qu'il n'est pas (informé, compétent, habileté...) » (Blondiaux, 2008-b). Ou encore, la constitution récente d'un milieu de spécialistes de la participation, aux origines très diverses (consultants, militants associatifs, communicants, etc.) dont l'une des missions principales vise justement à proposer des méthodes et des outils pour faire entendre cette parole des citoyens dans les débats publics (Nonjon, 2006).

Si à première vue, les prestations proposées par ces « professionnels de la participation » sont multiples et différent sensiblement tant au niveau des modalités de fonctionnement, des objectifs poursuivis, que des savoir-faire sur lesquels elles sont censées reposer, elles s'articulent toutes sur un postulat largement partagé, reposant sur les deux prémisses suivantes. Premièrement, les citoyens ordinaires ont des choses à dire. Le fondateur de la structure « *Moderniser sans exclure* » le rappelle dans la préface de son ouvrage : il est nécessaire d'« écouter ce que ces personnes trop souvent sans parole ont à nous dire », de

2 On pense ici notamment aux conférences de consensus et jurys de citoyens, issus des sciences sociales, dont le fonctionnement repose sur la sollicitation d'un panel de « profanes », ou encore de citoyens dits « ordinaires », requis pour produire un avis sur des questions techniques ou scientifiques.

« *faire parler les sans voix* »³. Deuxièmement, il faut les écouter au même titre que les scientifiques, les experts ou les politiques. Mais plus encore, même si sur ce point les positions diffèrent, l'écoute de leur parole serait un gage d'efficacité et d'amélioration de la gestion de l'administration locale, ou encore la condition nécessaire à la transformation des rapports sociaux et au développement de la démocratie. En d'autres termes, que ce soit pour des raisons d'ordre gestionnaire ou démocratique, il serait aujourd'hui risqué pour ces acteurs de ne pas entreprendre toutes les démarches possibles pour laisser s'exprimer les citoyens et reconnaître leur capacité à délibérer – ce « laisser parler » ne signifiant bien évidemment pas nécessairement la prise en compte de cette parole dans les décisions publiques.

Ainsi, s'il ne s'agit aucunement de refuser le discours scientifique, la démocratie participative semble ne pouvoir se développer et surtout se légitimer sans reconnaître l'aptitude des citoyens à discuter les choix publics, et par conséquent sans mettre à distance les savoirs constitués, scientifiques et techniques. Tout se passe comme si, en terrain participatif, les discours scientifiques et techniques devenaient suspects, voire qu'il fallait s'en méfier. La volonté affichée en 2003 par l'ancienne présidente du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, de produire en une nuit une version (intitulée « *Autrement dit...* »⁴) plus simple et surtout moins technique de la déclaration rédigée par les participants de la conférence de consensus sur « *Les habitants au cœur de la décision* » est sur ce point éclairante⁵. Tout comme l'est le refus explicite des spécialistes de la participation de se présenter et se définir en public comme des experts de la participation, ces derniers préférant privilégier d'autres termes : « *développeur* », « *facilitateur* », « *garant* », « *consultant* », « *conseiller* », « *animateur* », « *modérateur* », « *militant* », etc.

La mise en scène de l'expertise d'usage comme consécration apparente du refus du scientisme.

La montée en puissance de la notion « d'expertise d'usage » au sein des dispositifs participatifs, particulièrement dans le champ de l'aménagement urbain, est emblématique à bien des égards de cette volonté de désacralisation du discours scientifique.

3 C'est ainsi que Bertrand Schwartz définit le principe de l'association « *Moderniser sans exclure* », qu'il a fondée en 1992. Cette structure développe une démarche qui permet aux personnes « *exclues* » de s'exprimer et de communiquer par le biais de la vidéo : l'automédiatisation. L'objectif essentiel étant de reconnaître la possibilité aux « *exclus* » d'apporter leur contribution aux débats sur les questions liées à l'insertion, l'exclusion, l'aménagement urbain, etc.

4 Pour télécharger cette version : http://www.comedie.org/pdf/charte_conf_consensus_lille.pdf

5 Cette conférence a été organisée à Lille, du 25 au 28 juin 2003, dans le cadre des Assises du développement durable. Elle avait pour objectif principal d'aboutir à la rédaction d'un mode d'emploi rédigé sous la forme d'une déclaration « *de ce qu'il convient de faire (ou ne pas faire) en matière de participation, destiné à l'usage et pour une meilleure opérationnalité que l'on soit habitant, décideur ou technicien* ».

Tout d'abord, la mise en scène de cette « expertise d'usage » rend opérationnel le postulat défendu par les professionnels de la participation, selon lequel tout citoyen a quelque chose à dire et à apporter dans les débats publics, même sur les questions les plus techniques comme peut l'être la planification urbaine. Le citoyen n'est plus considéré comme un être sans qualité. Il est détenteur de connaissances particulières : celles de pouvoir expérimenter au quotidien la ville. En se promenant directement dans le quartier, ou en s'exprimant dans des ateliers, il est celui qui va pouvoir témoigner des usages de la ville. Comme le souligne un animateur de l'Atelier de Travaux Urbains de Grande Synthe, « les habitants possèdent des ressources et des références pour évaluer un espace et en parler, notamment celles du registre du concret qui a trait au bon et au mauvais fonctionnement de l'aménagement de l'espace qui se développe à partir de l'usage de celui-ci » (Mahey, 2005). À ce titre, la parole des habitants enrichit autant le projet urbain que celle des techniciens, puisqu'elle va « donner à voir toute la complexité attachée à un espace de pratiques »⁶. En d'autres termes, le recours à la notion « d'expertise d'usage » va permettre de consolider la représentation d'une société divisée en trois catégories d'acteurs, dont la dénomination peut différer (« le politique » / « le technique » / « les usagers » ; « les habitants » / « les élus » / « les techniciens » ; « les décideurs » / « les experts » / « les usagers », *etc.*) mais dont l'objectif demeure identique : montrer que les habitants peuvent participer à la mise en débat des projets d'aménagement au même titre que les élus et les techniciens. La première règle de fonctionnement de l'Atelier d'Urbanisme Participatif d'Haubourdin (59) est sur ce point explicite : « les élus décident (en conseil municipal) ; les techniciens assurent leurs compétences de concepteurs, de réalisateurs et de gestionnaires ; les habitants apportent leurs compétences d'habitants "usagers" de la ville » (Declève, Forray, Michialino, 2002).

Ainsi, cette représentation de la société en triptyque assure une double fonction au sein des dispositifs participatifs. D'une part, elle vise à convaincre ces trois séries d'acteurs de leurs compétences réciproques qui, rappelle une spécialiste de la participation, « si elles étaient mutualisées, permettraient des transformations sociales dont tous pourraient profiter » (Rosenberg, Carrel, 2002). Elle traduit, à ce titre, l'idée d'une remise en cause du monopole du discours scientifique et technique. Deuxièmement, ce triptyque est utile parce qu'il sert de support au « discours de la méthode » promu dans les instances participatives, c'est-à-dire à diffuser l'idée selon laquelle aucune compétence n'est supérieure à l'autre (tant que chacun reste dans son rôle, bien évidemment). Les observations réalisées au sein d'Ateliers d'Urbanisme Participatif dans le Nord de la France soulignent en effet comment tout est fait dans ces instances pour donner

6 Extrait d'entretien. *Marseille : Arènes, 2009.*

l'impression d'une égalité entre les participants⁷. On pense notamment à l'égalité sémantique qu'introduit l'utilisation des termes : « maîtrise d'ouvrage », « maîtrise d'œuvre », « maîtrise d'usage » pour qualifier ce qui se joue dans ces instances (autre traduction possible du triangle élastique d'« habitant-élu-technicien »). Ou encore, aux schématisations de ce triptyque qui contribuent à gommer toute relation de hiérarchie entre ces différents acteurs : figuration en triangle isocèle, ou en trois cercles de même taille imbriqués. Les professionnels de la participation le rappellent : « il ne s'agit pas de dire que tout est dans tout, que tout le monde intervient à tous les niveaux, mais bien au contraire de définir les champs de compétences et les responsabilités de chacun afin de permettre que ces interactions soient écoute, débat et enrichissement pour le projet, sans pour autant toujours mettre en place une hiérarchie entre les acteurs »⁸.

Au-delà de cette référence à une société organisée et classée en trois catégories d'acteurs bien spécifiques, c'est aussi parce que cette notion « d'expertise d'usage » semble être en partie construite sur des connaissances, largement diffuses et subjectives, qu'elle contribue à un processus de mise à distance du discours scientifique. En effet, même si l'utilisation de ce concept mériterait d'être davantage questionnée tant il renvoie à des compétences diverses, dont le contenu demeure encore peu stabilisé⁹, « l'expertise d'usage » exprime néanmoins une idée commune : l'importance accordée aux registres du ressenti, de l'expérience, de l'intime, de l'émotion – en un mot, de la subjectivité (Nonjon, 2005 ; Talpin, 2008).

Ainsi, contrairement à l'utopie scientifique, la rhétorique participative véhicule l'idée selon laquelle l'objectivité scientifique ne peut régler, à elle seule, tous les problèmes, ni prétendre organiser la société. Néanmoins, il serait réducteur de penser que cette mise à distance du savoir scientifique puisse être interprétée en termes de rejet pur et simple du scientisme, ou encore d'annihilation de l'importance du discours scientifique dans ce nouvel esprit participatif. La référence à l'expertise d'usage souligne d'ailleurs sur ce point toute l'ambiguïté de la rhétorique participative : on transforme l'habitant en expert, on formalise, on théorise ses savoirs. Dans une certaine mesure, on scientifise sa compétence.

7 Ces observations ont été réalisées essentiellement entre 1998 et 2003 au sein des ateliers de travaux urbains d'Haubourdin, Saint-Pol-sur-Mer, Bruay-la-Buissière, Tourcoing et Lille (59).

8 Extrait d'une réponse à appel d'offre pour une commune du Nord-Pas-de-Calais rédigée par une structure spécialisée dans l'assistance à l'animation de dispositifs participatifs sur les projets urbains, en 2003.

9 En témoigne la multitude de termes censés s'y rapporter : « expertise habitante », « savoir citoyen », « savoir d'usage », « bon sens », « savoirs locaux », « savoirs indigènes », « savoir professionnel diffus »...

La scientification de la démocratie participative

De la nécessaire « scientification » de la parole habitante...

À première vue, la parole habitante est valorisée, recherchée dans les dispositifs participatifs. Il est important qu'elle soit mise en scène, sous la forme de *verbatim*, de récits ou encore de photos. Néanmoins, si cette parole est précieuse, elle est rarement audible telle quelle. À y regarder de plus près, la valorisation de la parole brute des habitants reste réduite à la portion congrue dans les documents finaux produits au sein de ces instances (rapports, cartes, diagnostics, etc.). Quand elle est utilisée telle quelle, c'est davantage pour témoigner de la présence des habitants, comme gage de leur participation aux discussions, mais aussi comme artifice pour pallier aux critiques liées à la faible représentation habitante caractérisant bien souvent ces espaces (Nonjon, Bonaccorsi, 2006). Autrement dit, ce n'est pas tant le contenu de cette parole brute qui va compter, que sa forme, parce qu'elle certifie l'authenticité de la présence d'habitants, voire de leur assiduité. Ainsi, loin d'être livrée telle quelle, la parole habitante est au contraire, la plupart du temps, soumise à tout un travail de reformulation. Elle est retraduite en un langage plus technique, plus formalisé, plus conceptuel. Les problèmes ou propositions émis par les habitants font l'objet d'un travail de mise à distance du ressenti de chacun, de montée en généralité vers des enjeux moins subjectifs, moins locaux. C'est en tout cas l'une des caractéristiques principales des expériences de « cartographies participatives », ou encore de « diagnostics territoriaux participatifs », menées sur les projets d'aménagement urbain¹⁰.

Dans ces ateliers, les habitants sont invités, à la suite de « promenades critiques » dans leur quartier et de confrontations de points de vue, à produire des cartes qui servent à appuyer techniquement leurs revendications. Or, dans le produit final, c'est-à-dire celui qui sera la base d'une discussion avec les élus, il est assez rare de voir figurer les cartes réalisées par les habitants. Les productions habitantes disparaissent la plupart du temps du produit fini, qui doit être « léché » et « attrayant ». Les cartes voient ainsi leur échelle changer, ce qui permet de délocaliser et généraliser certains enjeux et problèmes soulevés, pour les repositionner à l'échelle de l'agglomération par exemple. La différence de format entre les cartes de travail issues de l'atelier sur la circulation dans le quartier du Malpassé à Marseille et le document final du « diagnostic participatif » est à ce titre éclairante. Du travail en atelier à la production finale, les cartes produites par les habitants vont être retravaillées, problématisées et thématiques. Le contenu de la parole habitante va, dans une certaine mesure, être « scientifié ».

¹⁰ Les éléments restitués ici sont issus d'observations participantes menées essentiellement au sein d'Ateliers Urbains de la région Nord-Pas-de-Calais et à Marseille, de 1999 à 2003, ainsi que d'entretiens réalisés auprès de spécialistes de la cartographie participative.

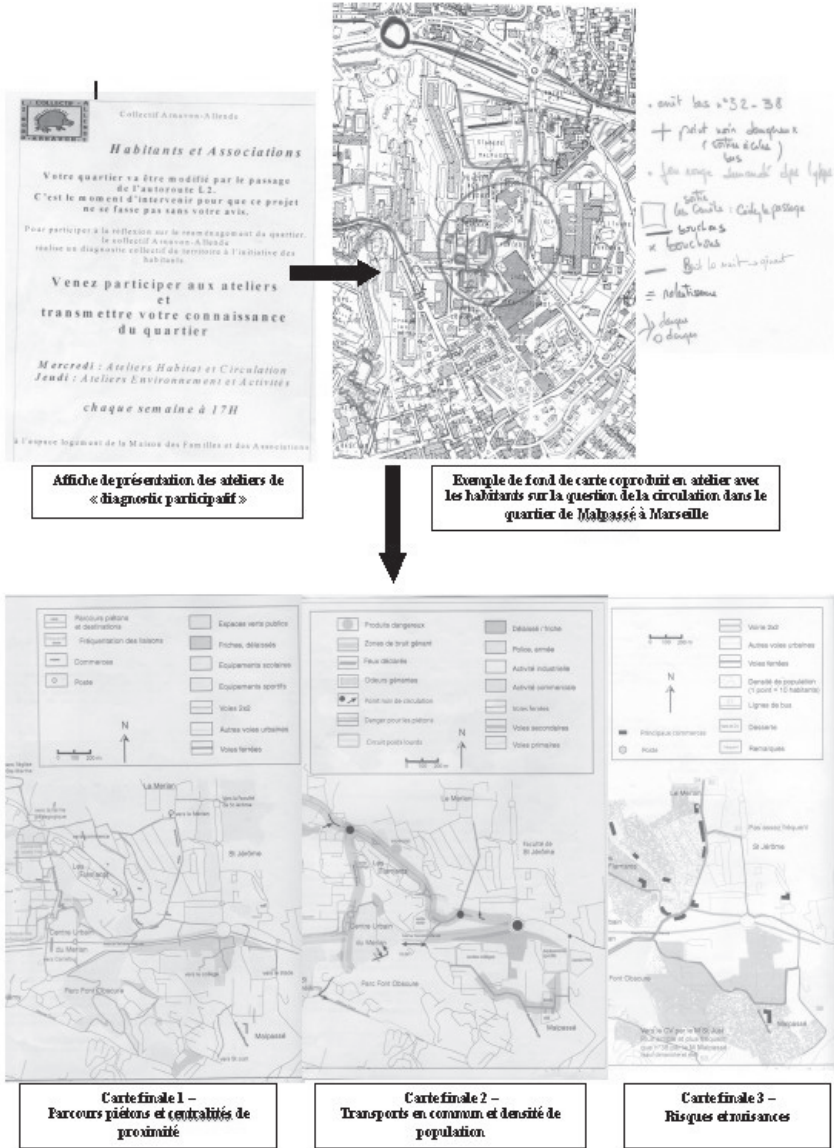


Schéma 1 - Du travail en atelier sur la question de la circulation dans le quartier de Malpassé à Marseille à la production finale : vers un processus de « scientification » de la parole habitante

Comme le suggère le schéma ci-dessus, les fonds de carte griffonnés à la hâte en atelier vont en effet faire l'objet d'un long travail de reformulation par les spécialistes de cartographie : réintroduction des courbes de niveaux, sémiologie graphique, présentation des légendes, construction des indicateurs, etc. La question de la circulation qui évoquait pêle-mêle sur les fonds de carte photocopiés en noir et blanc, « embouteillages », « manque d'infrastructures », « problèmes de sécurité aux feux rouges », « bus en retard », « carrefour dangereux », etc., va donner lieu dans le rapport final à la production de trois cartes bien distinctes : « parcours piéton et centralité de proximité », « transports en commun et densité de population », et enfin, « risques et nuisances ».

Loin des seuls registres du ressenti et du vécu, la parole habitante fait ainsi l'objet, pour devenir compétente, d'une formalisation, d'un travail de vérification, de montée en généralité, voire d'une théorisation. Ce processus de scientification de la parole habitante témoigne, sur ce point, du développement d'un savoir participatif.

... À la reconnaissance d'un savoir participatif

L'analyse des différentes étapes de production des cartographies participatives révèle comment, de la collecte des données à la diffusion des cartes, le processus nécessite des compétences et des savoir-faire qui ne sont que très rarement le fait des habitants eux-mêmes (Nonjon, Liagre, 2009). Les expériences de cartographie participative restent en effet largement dominées par la technicité et l'expertise des animateurs.

En premier lieu, ce sont eux qui vont jouer le rôle de maïeuticien de cette parole habitante. La fameuse expertise d'usage que porte l'habitant, ce savoir qu'il ignore, a besoin des animateurs pour être révélée. Mais surtout, l'examen attentif des cartes produites démontre que tout le travail de mise en forme et de valorisation des données recueillies lors des ateliers incombe également à ces professionnels de la participation. Ces derniers soulignent d'ailleurs à quel point cette phase nécessite des compétences techniques particulières : piratage des cartes, calcul des courbes de niveaux, travail sur les logiciels, mise à la bonne échelle. Chaque information « habitante » doit ainsi faire l'objet d'une traduction en termes techniques que seul l'animateur peut réaliser.

La participation se donne ainsi à voir aujourd'hui comme une affaire de spécialistes. En témoigne la multiplicité des outils et méthodes proposés par ces acteurs pour animer les dispositifs participatifs (Nonjon, 2006). Les professionnels de la participation ne sont d'ailleurs plus aujourd'hui les seuls à imposer l'idée selon laquelle la participation nécessite des savoir-faire spécifiques. Les chercheurs en sciences sociales investis sur cette thématique contribuent également à diffuser cette idée. Loïc Blondiaux l'affirme : « l'art de communiquer avec des "profanes", d'organiser la discussion en groupe ou de produire du consensus réclame des compétences pour beaucoup issues directement ou indirectement des sciences sociales » (Blondiaux, 2008-b : 23).

Ainsi, plus que la reconnaissance de simples savoir-faire, c'est bien la constitution d'un savoir participatif qui devient de nos jours un enjeu scientifique. Loin de réfuter tout discours scientifique, la légitimation de la démocratie participative ne semble pouvoir s'opérer sans la production d'un savoir scientifique sur la participation. C'est en tout cas ce que suggère la formalisation théorique des « compétences habitantes ». Cette notion, malgré un contenu encore peu stabilisé, fait l'objet, dans les dossiers de réponse à appel d'offres comme dans les rapports finaux ou encore dans les écrits commis par les « professionnels de la participation », d'une théorisation. S'il ne s'agit bien évidemment pas de dire que l'on peut aujourd'hui repérer l'existence de lois universelles, les différentes modélisations du triptyque habitant-élu-technicien tentent néanmoins de généraliser des applications expérimentées localement (Rosenberg, Carrel, 2002 ; Bonetti, Séchet 2000 ; Cordier, Mahey, 1998 ; Declève, Forray, 1996 ; Mahey, Picheral, Toulotte, 1996). Dans le champ académique, la montée en puissance des analyses portant sur la démocratie participative et consacrées à la notion de « savoirs citoyens » reflète également cette dynamique de conceptualisation (Cuny, 2005 ; Sintomer, 2009 ; Cadiou, 2006 ; Blondiaux, 2008-a ; Gardesse, 2009). Les questionnements sur les compétences citoyennes représentent aujourd'hui un thème de débat à part entière dans le domaine de la participation. En témoigne le nombre croissant de thèses consacrées à la notion de « savoirs citoyens » ou d'« expertise d'usage »¹¹.

Plus généralement, l'ouverture de formations professionnalisantes spécialisées sur le créneau de l'ingénierie démocratique témoigne de la constitution d'un savoir pratique, mais aussi théorique, jugé indispensable pour les « experts » de la participation. En témoigne encore la création récente de l'Institut de la concertation, qui vise à favoriser d'une part, les échanges entre praticiens et chercheurs investis sur la thématique de la participation, et à réfléchir d'autre part, à la production d'une revue spécialisée consacrée à cette question.

La ferveur que connaît aujourd'hui la thématique de la participation dépasse la simple rhétorique. La démocratie participative a fait l'objet depuis les années 60, en France comme ailleurs, de formalisations théoriques. Ainsi, tout semble indiquer que le discours scientifique demeure un puissant outil de légitimation et semble encore indispensable pour étudier les objets qui, pourtant, se caractérisent par une méfiance vis-à-vis de ce dernier. Ce paradoxe s'illustrant parfaitement par l'extrême porosité des frontières entre le milieu des professionnels de la participation, et celui des chercheurs en sciences sociales (Nonjon, 2006).

¹¹ Sur les 48 propositions de communication retenues pour les journées doctorales du GIS « Participation du public, décision, démocratie participative » organisées en 2010, 6 font explicitement référence à ce thème dans leur titre.

Si la démocratie participative s'est, en partie, construite sur une remise en cause du monopole du savoir scientifique (comme politique) dans les décisions publiques, donnant à voir l'existence d'une société dé-hiérarchisée dans laquelle tout citoyen serait capable d'éclairer la décision, l'observation du fonctionnement concret des instances participatives suggère que la hiérarchisation des acteurs et de leurs savoirs est loin d'être absente de la participation. L'exemple des démarches de cartographie participative montre en effet combien ces expériences restent dominées par la technicité des experts de la cartographie. Plus encore, la cartographie participative s'apparente parfois davantage à un outil qui permet avant tout de légitimer l'expertise des spécialistes plutôt que celles des habitants. Plus généralement, si l'animation des dispositifs participatifs nécessite des compétences et des savoirs spécifiques, elle suggère également qu'il existe des risques de contrôle de la participation par ces mêmes savoirs et par conséquent, par les acteurs qui les détiennent.

RÉFÉRENCES

- Blondiaux, Loïc, 2008a. Le nouvel Esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, Paris : Seuil, 110 pages.
- Blondiaux, Loïc, 2008b : 37-51. « Le profane comme concept et comme fiction politique. Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains : les avatars d'une notion », in Fromentin, Thomas, Wojcik, Stéphanie, Le Profane en politique : compétences et engagement du citoyen, Paris : L'Harmattan.
- Bonetti, Michel, Séchet, Pierre, 2000. « Les démarches de développement de la participation des habitants ». Les dossiers. Séminaire, Histoire au présent de l'urbanisme français (1995-2000), séance n°4, Institut d'Urbanisme de Paris.
- Cadiou, Stéphane, 2006 : 112-124. « Savoirs et action publique : un mariage de raison ? L'expertise en chantier », Horizons Stratégiques, 1.
- Callon, Michel, Lascombes, Pierre, Barthe Yannick, 2001. Agir dans un Monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris : Seuil, 358 pages.
- Cordier, Anne, Mahey, Pierre, 2001. « L'atelier de travail urbain de Grande-Synthe », in Söderström, Ola, Cogato, Lanza, Elena, Roderick, Lawrence, Barbey, Gilles, L'Usage du projet. Pratiques sociales et conception du projet urbain et architectural, Lausanne : Payot.
- Cuny, Cécile, 2005. « L'habitant comme expert : construction d'un savoir indigène du local dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin », Communication « Atelier sciences et expertises », Oxford : Maison française d'Oxford.
- Declève, Bernard, Forray, Rosannah, Michialino Paola, 2002. Coproduire nos Espaces publics. Formation Action Recherche, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve (Belgique).
- Gardesse, Camille, 2009. « Non-concertation pour le réaménagement du jardin des Halles », Territoires, 497. Disponible en ligne : <http://www.adels.org/territoires/497.htm>
- Mahey, Pierre, 2005. Empreintes. Paroles de l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe, 1994-2001. Un processus de participation collective à l'évolution de la ville. Paris : les éditions de l'ADELS, 135 pages.
- Nonjon, Magali, 2005 : 169-181. « Les usages de la proximité dans le champ participatif », in Le Bart, Christian, Lefèbvre, Rémi (dirs.), La Proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Nonjon, Magali, Bonaccorsi, Julia, 2006 : 291-302. « Pour une culture de la participation (une expérience singulière de qualification. La formation à l'animation d'espaces publics urbains) ». Colloque Démocratie participative en Europe, 15-17 novembre 2006, Toulouse : LERASS, Université Paul-Sabatier – Toulouse III.
- Nonjon, Magali, 2006. Quand la démocratie se professionnalise. Enquête sur les experts de la participation. Thèse de doctorat de science politique, Lille : Université de Lille II, 462 pages.
- Nonjon, Magali, Liagre, Romain, 2009. « Une cartographie participative est-elle possible ? Ressorts et usages de la cartographie dans les projets d'aménagement urbain ». Colloque International Les Usages militants de la technique, 12-13 mars 2009, Paris : Université Paris Ouest – Nanterre La Défense.
- Renan, Ernest, 1890. L'Avenir de la science. Pensée de 1848, Paris : Calmann-Lévy.
- Rui, Sandrine, 2004. La Démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique, Paris : Armand Colin. 264 pages.
- Sintomer, Yves, 2009 : 20-23 « Typologie des savoirs citoyens ». Territoires. Disponible en ligne : http://cosoter-ressources.info/opac/index.php?lvl=bulletin_display&id=1310
- Talpin, Julien, 2008 : 159-184. « Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif », in Fromentin, Thomas, Wojcik, Stéphanie, Le Profane en politique : compétences et engagement du citoyen, Paris : L'Harmattan.
- Trépos, Jean-Yves, 1996. La Sociologie de l'expertise, Paris : Presses Universitaires de France, 127 pages.